

EPINAY-SUR-SEINE
STAGE DE RÉVISIONS
Autorisation parentale

- École J. Jaurès 1 – 11 rue de la Justice
 École J.J. Rousseau 2 – Square de Cherbourg
 École Lapepède 2 – 5 rue de la Chevrette

Lundi 21, mardi 22, jeudi 24 et vendredi 25 février 2022 de 13h30 à 16h00

Je soussigné(e) Mme/M. ☎

En qualité de (mère, père, autres)

Autorise mon enfant : Prénom : Nom :

Sexe : Fille ou Garçon Date de naissance :

École fréquentée : Classe :

Autorisation de droits à l'image :

J'autorise ou Je n'autorise pas

la Direction de la Communication à publier les photographies et vidéos me représentant ou représentant mon enfant sur les supports de communication réalisés par, ou en collaboration, avec la Ville d'Épinay-sur-Seine (magazines, plaquettes, panneaux d'exposition, affiches, site Internet, réseaux sociaux) et à destination du public, sans contrepartie financière. Valable pour une durée de six ans, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment en avisant la Ville par courrier recommandé.

Modalités de prise en charge :

	OUI	NON
Votre enfant reste à la restauration scolaire et au centre de loisirs ? Si oui, la journée sera facturée au tarif ½ journée avec repas		
Après le stage, à 16H00, autorisez-vous votre enfant à rentrer seul à votre domicile ? (Pas de centre de loisirs après le stage)		
Votre enfant a-t-il une allergie alimentaire ou médicale ? (À préciser)		

En cas d'empêchement :

Vous autorisez la personne suivante à venir chercher l'enfant. Celle-ci devra fournir obligatoirement une pièce d'identité.

Prénom et NOM ☎ Domicile

☎ Portable En qualité de :

Prénom et NOM ☎ Domicile

☎ Portable En qualité de :



Vous vous engagez à ce que votre enfant fréquente le stage de façon assidue.

En cas d'absence merci de prévenir le service Écoles et loisirs, au **01.49.71.99.30** et d'en préciser le motif.

Fait à Épinay-sur-Seine, le

Visa du service Écoles et loisirs

Signature du responsable légal